

COMPTE-RENDU

Forum « Chêne-Bourg demain »

Salle communale - Point Favre, 22-23 avril 2005



Instants d'échanges et de créativité pour penser à l'avenir de la commune et chercher à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Les participants se sont le plus souvent réunis en petits groupes tels que celui-ci.

SOMMAIRE

Introduction	2
Le déroulement du Forum	3
I – Etat des lieux : Chêne-Bourg au présent	4
II – L'Agenda 21 et les enjeux majeurs...	7
III – Espoirs et craintes	9
IV – Chêne-Bourg du futur	13
V – Les champs d'actions	15
VI – Ce que nous transmettons au mandataire	17



**Pierre Debarge, Conseiller administratif
en charge de l'Agenda 21 de Chêne-Bourg**

Introduction

La mise en place du Forum « Chêne-Bourg demain » a été rendu possible grâce à la décision politique d'élaborer un Agenda 21 communal (en mai 2002) et d'associer étroitement la population à cette démarche concrète de développement durable. L'idée d'organiser un événement de ce type revient au Comité de pilotage.

Près d'une centaine de personnes, habitant ou travaillant sur la commune, ont participé au Forum. Elles ont apporté des réponses aux questions mises en exergue lors de sa promotion: « Quel développement pour la commune de Chêne-Bourg ? » ; « Quelle qualité de vie pour ses habitants ? ». Les deux demi-journées se sont déroulées dans une excellente ambiance ; la bonne humeur et la convivialité ont permis des échanges fructueux et créatifs. Les participants se sont le plus souvent retrouvés dans de petits groupes, selon des configurations établies et orchestrées par Solange Salamin (motiv-ch) ; les critères de la tranche d'âge ou encore du quartier de résidence ont ainsi été utilisés pour réunir les personnes lors du travail sur certaines thématiques.

Ce compte-rendu présente les principaux résultats du Forum. Ces données vont être utiles au Comité de pilotage pour compléter son inventaire des principales problématiques à traiter dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune de Chêne-Bourg. Les avis et suggestions recueillis durant le Forum permettront aussi d'alimenter avec profit les Ateliers du futur à venir. La création des premiers groupes est en effet prévue pour l'automne 2005.



Solange Salamin (motiv-ch)



Le prof. Jean-Bernard Lachavanne (ECO21)

Forum « Chêne-Bourg demain »

Modération : Solange Salamin / motiv-ch – tél. 079.471.48.01 – solangesalamin@hotmail.com

Co-modération : Christoph von Fisher / Urbaplan – tél. 022.716.33.66 – c.vonfisher@urbaplan.ch

Agenda 21 communal de Chêne-Bourg

Responsable : Pierre Debarge, Conseiller administratif

Mandataire pour l'organisation de la démarche Agenda 21 de Chêne-Bourg : ECO21 Raphaëlle Juge, Jean-Bernard Lachavanne, Rémi Merle et Andràs November – tél. 079.336.87.37
raphaelle.juge@leba.unige.ch

Déroulement du Forum

VENDREDI 22 AVRIL 2005 (de 16h00 à 20h30 environ)

- Accueil de Monsieur Pierre Debarge
- « Les spécificités du travail en grand groupe » : présentation de Solange Salamin

I - Etat des lieux : Chêne-Bourg au présent

Travail en groupe : Quels sont les satisfactions et les regrets des citoyens de Chêne-Bourg ?

II - L'Agenda 21 et les enjeux majeurs du développement de la commune

Présentation de Jean-Bernard Lachavanne

Travail en groupe : Quelle en est l'utilité, quels sont les enjeux du futur ?

- Petite pause

III - Espoirs et craintes

Travail en groupe : Rassembler et prioriser les plus grands espoirs et les plus grandes craintes

- Apéritif



La salle communale, un espace fort bien adapté pour l'événement (vue partielle)

SAMEDI 23 AVRIL 2005 (de 8h30 à 13h00 environ)

- Café-croissant

IV - Chêne-Bourg du futur

Travail en groupe : Développer une image commune du futur

V - Les champs d'action

Travail en groupe : Identifier les champs d'action communs et les prioriser

- Petite pause

VI - Ce que nous transmettons au mandataire

Travail en groupe : Idées – propositions de solutions

- Feed-back, commentaires des participants sur les travaux, les suites à donner
- Apéritif



I - Etat des lieux : Chêne-Bourg au présent

« Quels sont les satisfactions et les regrets des citoyens de Chêne-Bourg ? »

Synthèse des satisfactions et des regrets exprimés par les membres des différents groupes de réflexion.

SATISFACTIONS

Situation géographique

- Situation géographique favorable, entre ville et campagne
- Proximité du centre ville de Genève (tram)
- Proximité de la campagne avec de nombreuses possibilités de promenades (Seymaz)
- Proximité de la France

Cadre de vie (environnement, habitat)

- Commune de petite dimension, variée, à taille humaine
- Environnement, nature, chemins pédestres et cyclables, centre sportif
- Espaces verts, nombreux parcs et places de jeux
- Seymaz : poumon de verdure
- Vieux-Bourg
- Dimension des immeubles convenable
- Logements mixtes
- 50% de la population vit dans des maisons individuelles
- Peu de nuisances sonores
- Pas de décharges, ni de station d'épuration
- Avantages de la ville
- Avantages de la campagne

Qualité de vie et santé

- Petite commune chaleureuse, conviviale, à dimension humaine (les gens se connaissent, qualités relationnelles, la commune a une âme, esprit villageois) où l'on se sent bien
- Commune « complète » où l'on trouve toutes les commodités : écoles, poste, petits commerces, banque, transports publics, loisirs, sports, cinéma
- Bâtiments et installations favorisant l'intégration du 3^e âge

Offre en infrastructures sportives

- Bonnes installations sportives (Centre sportif)
- Offre en loisirs et sports
- Sports collectifs

Offre en commerces

- Proximité services et activités
- Proximité et choix de commerces variés: restaurants, coiffeur, banque...
- Petits commerces

Offre en loisirs et culture

- Fêtes et animations communales (1^{er} août)
- Nombreuses animations culturelles (Centre de loisirs et Point Favre)

Offre en transports publics

- Commune bien desservie par les transports publics (bons moyens de communication, excellents moyens de transports (transports publics – tram)
- Liaison facile avec la ville / bus 31



Offre en établissement scolaires

- Installations scolaires très satisfaisantes (plusieurs écoles, écoles / bientôt cycle
- Bonne ambiance dans les écoles

Offre sociale

- Nombreuses associations
- Vie associative développée
- Centre de loisirs, ludothèque
- Centre sportif d'intérêt régional avec restaurant convivial

Sécurité et ordre public

- Sentiment de sécurité
- Trottoirs / Sécurité sur le chemin de l'école

Gestion et qualité des prestations de la commune

- Bon fonctionnement des services en général (crèches, centre sportif, centre de loisirs, activités culturelles)
- Gestion saine des finances
- Bonne collaboration avec les ASM

REGRETS

Identité communale

- L'âme s'en va

Aménagement du territoire et environnement construit

- Manque d'unité dans l'urbanisme (urbanisation des années 70, réaménagement du Goulet)
- Urbanisme et architecture discutables, sans respect du patrimoine
- Tendance à bétonner, manque d'espaces verts
- Densité croissante de la population et des habitations, peu de verdure
- Commune coupée en deux par la rue de Genève : trafic (trafic pendulaire très important), dangers
- Aménagements : parc ancienne mairie, place du Gothard (valorisation)
- Problèmes de circulation (pas de cohérence) et de stationnement (ex :plateau Bel-Air)
- Disparition du Goulet : meilleure circulation, mais perte du côté festif, de la culture alternative, du logement alternatif.
- Eclairage déficient

Infrastructures de mobilité douce

- Manque de cheminements pédestres et cyclables (peu de pistes cyclables, par ex. av. de Bel-Air...ou en liaison avec la ville)
- Difficultés et obstacles pour la mise en place de la mobilité douce.

Propreté-entretien

- Rues malpropres, tags sur les murs (non effacés)
- Crottes de chien
- Manque d'entretien des abords de la Seymaz
- Manque d'entretien dans le bas du cimetière

Vie sociale

- Baisse de l'implication de la population
- Manque d'implication de la jeunesse dans la vie de la commune
- Manque de lieux d'animation et de rencontres
- Parc Floraire utilisé comme terrain de football



Nuisances

- Trafic routier trop dense, en augmentation (trafic pendulaire, rue de Genève),
- Proximité de la France
- Aboiements des chiens

Sécurité et ordre public

- Incivilités dans les lieux publics – pollutions sonores diverses
- Manque de respect dans certains immeubles et dégradations dans des lieux publics
- Lieux insuffisamment sûrs (aménagements et fréquentation)
- Stationnement sauvage
- Manque de discipline, de respect, de la part des propriétaires de chiens (crottes dans les parcs)

Jeunesse et petite enfance

- Manque de structures d'accueil pour la petite enfance (places insuffisantes dans les crèches)
- Manque de structures pour ados et jeunes adultes (pas assez de lieux pour les jeunes)
- Manque un Jardin Robinson

Gestion des déchets

- Mauvaise gestion de la récupération des déchets
- Gaspillage (améliorer le tri des déchets)
- Etat de la déchetterie / Etat du cimetière

Activités économiques

- Manque de dynamisme (commerces) et de diversité économique
- Manque de places de travail dans le secteur tertiaire
- Disparition des commerces de proximité
- Manque d'hôtel

Intercommunalité

- Autarcie
- Coopération intercommunale à améliorer

Animation

- Manque de vie le week-end
- Disparition du Goulet, « centre de vie »
- Manque lieu de réunion
- Manque de lieux de plein-air publics, tels que mini-golf, pétanque, etc.

Activités culturelles

- Manque d'un pôle culturel inter-communal

Intégration des nouveaux habitants Constructions trop hautes

- Intégration des nouveaux habitants à améliorer
- Favoriser les contacts entre habitants
- Les cultures ne sont pas assez mélangées (trop concentrées).

Gestion communale

- Manque d'autorités de nos élus
- Trop de centimes additionnels (impôts communaux)



II – L'Agenda 21 et les enjeux majeurs du développement de la commune

« Quelle en est l'utilité ? Quels sont les enjeux du futur ? »

Synthèse des avis relatifs à l'utilité d'un Agenda 21 communal et des principaux enjeux, réunis par thème, exprimés par les groupes de réflexion

UTILITE DE L'AGENDA 21 COMMUNAL

- Vision plus globale, recul, vision à long terme, garantir un équilibre dans les trois pôles du développement durable (ne pas oublier le social et l'environnement)
- Définir une ligne de conduite à long terme car les politiques, eux, changent rapidement.
- Apporter une démocratie plus participative, afin que les réflexions qui rentrent dans le cadre de l'Agenda 21 amènent les pouvoirs décisionnels à aller dans le sens des préoccupations de la population.
- Anticipation sur les problèmes qui peuvent affecter notre qualité de vie (éviter la dégradation ou améliorer)
- Implication de la population (participation citoyenne)
- Neutralité politique
- Espoir

ENJEUX

Pouvoir de décision communal

- Manque d'un pouvoir de décision de la commune face aux autres communes ou face au canton.

Identité communale

- Conserver une « âme » à la commune
- Conserver une commune à visage humain (éviter la « cité dortoir »)

Intercommunalité

- Maintien de bonnes relations avec les autres communes (partenariat)
- Gérer de manière intercommunale des défis et problématiques
- Trafic : densité de la circulation et concertation avec les autres communes

Gestion communale

- Direction à donner au développement de la commune
- Maîtrise de l'évolution et du développement de la commune en évitant l'étouffement et en prévoyant le besoin en infrastructures (attention à l'influence limitée de la commune sur certaines infrastructures)
- Maîtriser la fiscalité, l'économie
- Equilibre des âges

Aménagement du territoire et développement de la commune

- Maîtriser le développement (développement harmonieux en préservant la qualité de vie, garder une échelle humaine)
- Eviter de nouvelles erreurs d'urbanisation : conserver un équilibre entre les logements, les activités, les espaces (mixité du tissu social et économique)
- Garder l'identité de la commune



- Aménagement du terrain de la gare (avec projet CEVA) en intégrant la population (*ndr : au processus de décision ?*).
- Communaux d'Ambilly
- Enjeu majeur : la circulation avec la problématique de la rue de Genève

Développement économique

- Arrivée de CEVA et le développement de la zone (social, emploi, économie)
- Diversification des activités économiques et augmentation du secteur tertiaire
- Créer une zone industrielle, pôle d'emplois écologique (dans la zone Arve-Lac) et concilier les trois pôles du développement durable.

Développement des infrastructures scolaires

- Accueil du nouveau cycle
- C.O. Seymaz
- Assurer des places à la crèche
- Créer des services pour la petite enfance

Gestion des ressources

- Gaspillage des ressources en eau et en énergies renouvelables

Gestion des déchets

- Gestion des déchets

Gestion des risques

- Gestion des risques liés au CEVA : accroissement de la population, de la circulation

Maîtriser les nuisances

- Maîtriser le trafic.

Vie sociale

- Liens inter-génération (construire un réseau entre les générations, bonne cohabitation entre les générations : enfants – jeunes – parents – aînés)
- Comment favoriser les contacts entre les gens ?
- Implication des habitants dans la vie associative
- Lieux et zones de rencontres pour les 15-25 ans
- Comment intéresser les étrangers à la vie communale ?
- Ecole / éducation : encadrer le personnel enseignant et éducatif.
- Créer les conditions pour des échanges culturels
- Ne pas ignorer la majorité silencieuse

Sécurité et ordre public

- Sécurité
- Sécurisation de certains lieux le soir pour les piétons (par ex. éclairage)

Mobilité déplacements

- Mobilité, déplacements

Développement de la mobilité douce

- Développement de la mobilité douce

III – Espoirs et craintes

« Rassembler et prioriser les plus grands espoirs
et les plus grandes craintes »

A - Synthèse des espoirs et des craintes exprimés par les groupes de réflexion, réunis par thème, avant le travail collectif de hiérarchisation

ESPOIRS

Respect de l'Agenda 21 (développement communal)

- La commune devient un exemple en matière de développement durable
- Poursuite de la concertation des habitants

Autonomie communale

- Chêne-Bourg conserve son individualité par rapport aux communes avoisinantes
- Plus de compétences aux communes
- Fusion entre les trois communes (3 Chêne)
- Concertation transfrontalière (enjeux régionaux)
- Les trois communes améliorent leur collaboration : coopération et concertation intercommunales (notamment pour les transports publics et le besoin de crèches)

Relations avec les autorités communales

- Contacts plus directs avec les autorités communales

Gestion communale

Qualité de vie

- Maintien et amélioration de la qualité de vie
- Maintien et amélioration de la convivialité
- Nouvelles constructions respectueuses de l'environnement

Infrastructures de transports

- Développement des transports publics efficaces et abordables pour limiter le trafic de transit
- Réalisation du projet CEVA pour diminuer les problèmes de circulation
- Développement de la mobilité douce

Aménagement du territoire et développement de la commune

- Développement de la commune à dimension humaine
- Développement harmonieux du centre (commerces de proximité, services publics, etc.)
- Promotion des espaces de rencontres et espaces verts : valorisation des espaces collectifs (parcs, squares, ...)
- Conservation de la double proximité de la ville et de la campagne
- Maintien du plateau de Bel-Air avec un minimum d'habitations de grand gabarit
- Mixité du type de logements

Intégration des étrangers

- Plus grande intégration des étrangers via « J'y vis, j'y vote »

Infrastructures pour la petite enfance et la jeunesse

- Développement d'infrastructures pour la petite enfance, l'adolescence et les jeunes familles



- Création d'un lieu de rencontre pour les jeunes

Structure de la population

- Rajeunissement
- Revaloriser les aînés

Habitat

- Installation des jeunes familles défavorisées

Vie sociale

- Dialogue inter-génération
- Modification des rapports sociaux : plus de convivialité, de solidarité, de respect.
- Mobilisation de la population autour d'activités ludiques, sportives, culturelles
- Création d'un lieu de rencontre pour les jeunes et les adultes (inter et intra-génération)
- Développer une politique en faveur des jeunes, de la culture et des loisirs sur les 3 Chêne
- Place Favre : lieu de rassemblement de la commune en dehors des fêtes

Sécurité et ordre public

- Meilleure application des lois et règlements, en vue d'endiguer les incivilités

Activités économiques

- Amélioration du développement économique (attirer les entreprises)
- Accroissement des places de travail de proximité
- Conservation des emplois pour que Chêne-Bourg ne devienne pas une cité dortoir

Environnement naturel

- Reboisement
- Maintien des espaces verts
- Aménagement des rives de la Seymaz

Information de la population

- Sensibiliser les personnes à la nature, à l'environnement

CRAINTES

Pouvoir de la commune

- Relation entre la commune et le département des transports au sujet de la circulation intense et trop rapide av. Petit-Senn
- Subir la pression cantonale
- Ré-affectation de la zone villa par l'Etat, sans avis de la commune

Démocratie participative

- Non prise en considération des désirs de la population (à l'occasion de projets, plans, etc.)

Vie quotidienne des habitants

- Les habitants profitent moins des infrastructures chênoises en raison d'une augmentation du flux de personnes

Aménagement du territoire et développement de la commune

- Une mauvaise urbanisation risque de transformer la commune en une cité dortoir, sans dynamisme (plus de vie sociale, culturelle), en raison de l'étroitesse Déclassement de la zone villa (densification du plateau)
- Construction de logement ne respectant pas l'harmonie des architectures locales
- Bétonnage du territoire (trop de densification)
- Disparition mixité



- Impact des Communaux d'Ambilly
- Surpopulation
- Problèmes de circulation en lien avec l'aménagement du territoire, les parkings
- Augmentation des loyers et en conséquence difficulté de préserver les petits commerces
- Surcharge des axes routiers

Conséquences de l'arrivée du CEVA

- CEVA : chance ou risque ? Avec le CEVA : quel développement ? des constructions d'immeubles ?
- Chêne-bourg devient une cité dortoir suite à la CEVA
- Projet de grande gare CEVA à Chêne-Bourg : pour quelle raison ?

Sécurité et ordre public

- Détérioration du climat de sécurité (baisse du niveau de sécurité (vols, cambriolages, agressions) suite aux projets du CEVA et des Communaux d'Ambilly)
- Augmentation de l'incivilité

Nuisances

- Pollution, bruit, insécurité routière et piétonne engendrées par l'augmentation de la circulation motorisée à cause des grands projets (Communaux d'Ambilly, CEVA) et du trafic transfrontalier (développement périphérique, engorgement du trafic de transit)
- Circulation de transit sur le haut de la commune lié aux Communaux d'Ambilly
- Impact du nouveau C.O. et nuisances sur la zone de la Seymaz
- Saleté des lieux publics

Activités économiques

- Perte des attraits artisanal, industriel, social et résidentiel de Chêne-Bourg
- Taxes et loyers dissuasifs pour les commerçants
- Disparition de l'artisanat et des petits commerces



La présence de plusieurs jeunes a contribué au succès du Forum

B – A la suite de la réflexion en petites groupe sur ce thème (voir pages précédentes), un travail collectif des participants au Forum a permis d'identifier puis de hiérarchiser les principales craintes et les principaux espoirs.



CRAINTES	Score
1. Augmentation du trafic (en lien avec le développement)	37
2. Urbanisation mal contrôlée – densification du haut	10
3. Insécurité piétons-vélos	7
4. Incivilité-Insécurité	5
5. Problèmes sociaux	5
6. Pollutions sonores	5
ESPOIRS	Score
1. Développement harmonieux du centre (commerces, emplois, services de proximité)	47
2. CEVA – mobilité douce – transports publics	31
3. Qualité de vie, espaces verts, Seymaz	27
4. Familles (aide, accueil, jeunes)	25
5. Dialogue inter et intra générationnel – Lieux de rencontre	21
6. Implication citoyenne – Agenda 21	18
7. Petite enfance (accueil, crèches)	17

IV – Chêne-Bourg du futur

« Développer une image commune du futur » – Chêne-Bourg en 2015...

Synthèse des visions pour le futur exprimées par les groupes de réflexion, réunis par thème

Qualité de vie

- On s'y trouve bien partout, avec plusieurs centres d'intérêts
- Conservation de l'âme de Chêne-Bourg
- Chêne-Bourg, « musée vivant de la qualité de vie »
- Le respect sera une notion « à la mode »

Démocratie participative

- En 2015, les citoyens sont concernés par la vie de la commune
- Création d'un Conseil Consultatif Citoyen (CCC) : démocratie participative issue des Ateliers du futur
- Citoyens du monde

Autonomie communale

- Disparition des frontières intercommunales et nationales (lémaniques)
- Une entente et une bonne coordination avec les autres communes et le canton

Gestion communale

- Commune soucieuse du bien-être, accueillante, propre, fleurie, sûre.
- Harmonisation financière

Aménagement du territoire et développement de la commune

- Développement urbain de type « villageois » (architecture à dimension humaine, immeubles à 3-4 étages). Pas de cité dortoir avec des immeubles démesurés
- Architecture écologique
- Equilibre entre développement urbain et espaces verts (développement de parcs). Multiplication des espaces verts et des lieux de rencontres ouverts (style parc Dechevrens) et reliés par des passerelles
- Urbanisation de la zone de la gare : immeubles avec une architecture de qualité, intelligente, garantissant une mixité (petites structures ouvertes sur voie verte)
- Le plateau Bel-Air n'a pas changé, il est resté résidentiel
- Place de la gare : piétonne, avec de petits immeubles de 3-4 étages et des commerces
- Trafic : la route de Genève est enterrée
- Plus de voitures parkées en surface (en sous-sol grâce à des parkings souterrains)
- Plus de goulet à Chêne-Bougeries : les trams n'ont plus d'obstacles

Mobilité

- Transports publics propres et performants (avec prolongement du tram 17 pour les communaux d'Ambilly)
- Transports publics démocratisés (financièrement accessibles à tous ou gratuits)
- Trafic : la réalisation de CEVA, avec l'adaptation des transports publics en lien avec la gare a permis d'intégrer les besoins de mobilité
- Supprimer la circulation de transit en surface (mise en sous-sol du trafic de transit nord-sud est-ouest).
- Voitures propres (électriques)
- Mobilité douce (vélos, transports publics, ...) financée par les automobilistes
- Location de vélos



- La place libérée par les voitures parkées en sous-sol est utilisée par des navettes rapides et fréquentes pilotées par des chômeurs
- Transit communal, cantonal et pendulaire réglé par le ferroutage
- Le trafic occasionné par les Communaux d'Ambilly ne touche pas Chêne-Bourg
- De nombreux axes de la commune sont réservés à la mobilité douce (de même qu'à proximité du CSSM). Mixité des déplacements avec moins de bruit, plus de tranquillité, des pistes cyclables.
- Il existe un péage urbain dissuasif et plusieurs P+R aux prix corrects
- Utilisation maximale des TPG
- Le CEVA, voie de communication internationale, fonctionne
- Utilisation CEVA pour créer un lieu pour les jeunes (conception avec eux et auto-gestion)
- Limitation générale de la vitesse des véhicules à 30 km/h dans la commune (gestion par télémétrie) : sécurité pour les piétons)
- Triangle de rues piétonnes : Fr. Grison, Fr. Perréard

Vie sociale

- Urbanisation : l'urbanisation harmonieuse a permis la création d'espaces favorisant les échanges
- La place Favre est devenue la place du « village » en été ; en hiver les animations ont lieu au Point Favre (centre convivial tranquille et lieu de rencontres fréquenté, sans voitures, pour les piétons, les rassemblements (conséquence du CEVA)
- Création d'un centre de rencontres à la Place Favre (déplacement de l'école). Lieu de rencontre intergénérationnel très fréquenté (toutes cultures), selon les intérêts (où la crèche, l'EMS et le centre de loisirs sont réunis)
- Lieux socio-culturels multiples (petits commerces, crèches, lieux pour ados, espaces verts, jeux, etc.)
- Forum-hall-marché pour des rencontres inter-générationnelles
- Mixité d'activités culturelles (ex. théâtre, cirque), économiques, commerciales (marché), artisanales
- Lieux d'animation; soutien aux projets
- Il existe des jardins collectifs pour les immeubles
- Parcs et lieux de rencontre toutes générations, très fréquentés
- Développement de parcs et de crèches
- Activités de loisirs (sports et culture)
- Les espaces verts sont autant de points de rencontre sur l'ensemble de la commune.
- La gare CEVA fonctionne ; un centre commercial souterrain se trouve à proximité
- Sur la gare, un centre communal (crèche, espace pour ados, Skate-park) à vocation sociale
- Culture alternative dans les sous-sols (CEVA)
- Plus de station service « Tamoil », mais plutôt un centre de rencontres 18h – 22h.
- Convivialité grâce à un marché du samedi soir (ou autre jour)
- Solidarité complète inter-générationnelle (plus besoin d'EMS, de crèches, de centre de loisirs, etc.) ; immeubles inter-générationnels
- Solidarité inter-culturelle (vie dans le respect des autres, de soi, de l'environnement)
- Il y a une intensification des liens intercommunaux et régionaux (Ambilly, etc.) sur plusieurs domaines (culture, transports)

Développement économique

- Economie : mixité dans les commerces et industrie propre.
- Activités artisanales, industrielles et commerciales au niveau de la gare CEVA
- « Village artisanal » vivant
- Zone industrielle sur la rive gauche
- Economie : Chêne-Bourg a attiré une entreprise leader dans le domaine des énergies renouvelables
- Diversification des petits commerces et petits cafés



- Maintien des commerces et services existants. Soutien aux petits commerçants (bars, épicerie, etc.)

Culture

- Chêne-Bourg, centre de vie des 3-Chêne avec de la culture (festival) et du développement durable
- Vie culturelle riche et attrayante
- Lieux de rencontre interculturelle

Qualité de l'environnement

- Les habitants ont des comportements écologiques ; par ex, les mamans n'amènent plus les enfants à l'école en voiture, les habitants ne surchauffent plus les logements, etc.
- Nature : la Seymaz est un exemple de réussite de revitalisation de cours d'eau en milieu urbain et la pêche est ouverte
- Les nuisances se sont déplacées
- Le trafic de transit a diminué (grâce à une politique régionale)
- Ressources énergétiques propres (vent, énergie solaire, etc.)
- Énergie recyclée, autonome (d'origine régionale)
- Déchets sous terre

Communication-information

- Communication tout azimut, transparence, sincérité
- Campagnes promotionnelles sur le respect pour lutter contre l'incivilité



Une véritable ambiance théâtrale lorsqu'il s'agissait d'imaginer Chêne-Bourg en 2015 !...

V – Axes - Champs d'action

Le samedi matin, les participants se sont recentrés sur les thèmes principaux évoqués lors des précédentes présentations. C'est ainsi que des listes de champs d'action ont été dressées dans les groupes. Chacun s'est ensuite prononcé sur le résultat collectif de manière à hiérarchiser les principales problématiques qui seraient à traiter (Score vert) dans l'Agenda 21 de Chêne-Bourg. Les thèmes qui pourraient s'avérer être des impasses ou qui n'apportent rien ont aussi été notés (Score rouge).



Hiérarchisation des sujets débattus dans les groupes

	Score	
	vert	rouge
1. Constructions harmonieuses, respect de l'environnement	28	(0)
2. Maîtrise de la mobilité	27	(0)
3. Petits commerces diversifiés	18	(0)
4. Renaturation de la Seymaz	17	(0)
5. Solidarité intergénérationnelle et interculturelle	16	(0)
6. Attirer les industries propres	16	(0)
7. Architecture de qualité (Vieux-Bourg)	11	(0)
8. Structures d'accueil pour tous les âges	11	(0)
9. Entente et collaboration intercommunale	9	(1)
10. Energie propre généralisée	7	(0)
11. Lieux de convivialité	10	(0)
12. Implication citoyenne et médias communaux	12	(*12)
13. Transports publics et gratuité	24	(**13)

(*) : l'essentiel des points rouges concerne la création de médias communaux (TV-radios).

(**) : l'essentiel des points rouges concerne vraisemblablement l'aspect de la gratuité.

VI – Ce que nous transmettons au mandataire

Après avoir hiérarchisé les champs d’actions (voir page précédente), des groupes se sont constitués une dernière fois pour entamer une réflexion sur les principales problématiques. Chaque groupe a écrit des notes retranscrites ci-après. Certaines des idées exprimées ici s’avéreront sans doute utiles pour les Ateliers du futur qui traiteront de la problématique.

1. Constructions harmonieuses, respect de l’environnement

- Accroître les compétences de la commune.
- Faire respecter des lois fédérales et cantonales.
- Réétudier les plans d’aménagement.
- Informer via les écoles.
- Déchetterie Nord/Sud.

2. Maîtrise de la mobilité

Situation et prochaines réalisations qui auront un impact sur la mobilité :

CEVA (pôle écon.) ; cycle Seymaz ; communaux d’Ambilly ; évolution générale des besoins.

Gérer la mobilité :

hiérarchisation des axes de circulation ; développement de la mobilité douce.

Aménagement du territoire.

3. Petits commerces diversifiés

Les raisons :

1. Besoins de la population – 2. Revenus pour la commune – 3. Création d’emplois.

Propositions :

Etablir une Charte de qualité ; avoir des loyers abordables ; disposer d’emplacements attractifs ; CEVA : création d’un village d’artisans ; centraliser les activités ; fournir (au niveau des autorités) des conseils pour l’implantation de nouveaux commerces.

4. Renaturation de la Seymaz)

Règle : sur toute sa longueur, rendre le site accessible, sans le dénaturer.

Objectifs : social ; écologique.

Mesures : aménagement léger du chemin (ex. Mirany) ; sensibilisation de tous les usagers ; reboisement.

5. Solidarité intergénérationnelle et interculturelle

Création d’un « Centre du temps »...

La mise en place d’un service de « centralisation du temps » pourrait permettre un troc de services divers tels que : garde des enfants ; co-voiturage ; cours (langue, math, cuisine, etc.) ; courses, lecture, bricolage ; transports (médecin) ; conseil juridique ; impôts ; courrier (écrire + relevé) ; échange mat. étudiants ; travaux de second œuvre (carrelage, plomberie, etc.) ; aide pour organisation de fêtes ; organisation de fêtes par des jeunes pour les anciens et vice versa.

Fonctionnement du Centre : échange « heure pour heure » (par ex. achat de 10 heures contre offre de 10 heures).

6. Attirer les industries propres

Constats :

Les entreprises (des secteurs primaire, secondaire et tertiaire) peuvent polluer en raison : du processus de production ; de la production de déchets ; de la consommation d'énergie (y compris chauffage, lumières, mobilité des employés) ; des émanations toxiques.

Questions :

- Comment assainir les entreprises existantes ?
- Comment attirer des entreprises propres ?

Pistes :

- Profiter de la valorisation des terrains CEVA pour attirer des entreprises propres et génératrices d'emplois (emplois de préférence qualifiés et bien payés) – se coordonner avec l'Etat.
- Faire des incitations fiscales pour les entreprises respectant une « Charte du développement durable ».
- Offrir certaines facilités pour des entreprises de service ou de biotechnologies (par exemple en matière de transports publics et d'hôtels)

7. Architecture de qualité (Vieux-Bourg)

Priorité : ne pas dénaturer l'architecture du Vieux-Bourg.

- Encourager la rénovation en faisant respecter le style des bâtiments.
- Introduire les énergies renouvelables (solaire – EC), récupérer les eaux de pluies, etc.
- Faire que le Vieux-Bourg soit attractif pour les commerces (encourager leur venue).
- Concevoir une cohabitation harmonieuse entre les architectures passées et contemporaines.

8. Structures d'accueil pour tous les âges

Préscolaire

Structures existantes : une crèche pour les enfants de plus d'une année ; deux jardins d'enfants ; « mamans de jour » - Suggestion d'amélioration : une crèche qui accueillerait les enfants de moins de un an.

Scolaire

Structures existantes : centre de loisirs parascolaires ; CSSM ; théâtre, musique, cirque - Suggestion d'amélioration : accueil parascolaire à développer.

Ados

Structures existantes : Centre de loisirs ; CSSM ; cinéma ; bowling - Suggestion d'amélioration : cybercafé ; centre autogéré « alternatif ».

Adultes actifs / tous

Structures existantes : Centre de loisirs ; CSSM ; cinéma ; associations ; piscine - Suggestions d'amélioration : bibliothèque active ; système d'échanges de services.

Jeunes retraités

Structures existantes : associations ; centre de loisirs.

Personnes ayant besoin d'assistance

Structures existantes : immeuble FSASD - Suggestion d'amélioration : ACB (Aide communautaire Bénévole).

9. Entente et collaboration intercommunale

Pas de groupe constitué autour de cette problématique.

10. Energie propre généralisée

Cycle d'orientation : concept énergétique à développer avec la géothermie (pompe à chaleur) et des panneaux solaires.

Bâtiments communaux (dont écoles) : réduire les dépenses grâce à un éclairage « solaire » des sous-sols.

Particuliers : les informer sur les subventions (ex. Minergie).

11. Lieux de convivialité

Lieux existants :

Parcs et places de jeux ; centre de loisirs ; CSSM (centre sportif) ; salles communales ; ludothèque ; futur projet CEVA.

Manques / propositions :

- Terrasses accueillantes
- Aménagement de la place du Vieux-Bourg - Gothard
- Aménagement buvette + chaises longues Parc Floraire
- Aménagement Parc ancien mini-golf.
- Signalisation des lieux et des cheminements piétonniers

Développer les animations et activités « ados ».

12. Implication citoyenne et médias communaux

(6 participants)

« une personne = une responsabilité »

Pas d'indifférence.

Utiliser la télévision pour diffuser l'information et promouvoir la responsabilité citoyenne.

13. Transports publics et gratuité

(3 participants)

Les besoins en mobilité s'accroissent. Les gens doivent pouvoir se mouvoir. On doit pouvoir anticiper et profiter des changements pour trouver des solutions.

Pistes de solution : gratuité des transports publics ; réduction du nombre de voitures en ville ; réduction de la pollution dans le milieu urbain.



Communication et convivialité jusqu'aux derniers instants du Forum, ici lors de l'apéritif...